

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 2 février à 10h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Carole le Boulanger, excusée, procuration à Berc'hed Troadec Cadoudal

Jérôme Cochenec, excusé, procuration à Sylvie Birhart

Jean Faillard, excusé

Convocation: 16 janvier 2013

Secrétaire de séance: Sylvie Birhart

Objet : Projet Bibliothèque/Maison pour Tous – Modification du plan de financement

Conformément à ce qui avait été communiqué au Conseil lors de sa séance du 10 novembre 2012 contact a été pris avec le PNRA – intermédiaire pour les programmes ECOFAUR auprès des communes adhérentes – et un pré-dossier a été examiné avec suffisamment de détails pour obtenir de bonnes garanties que le projet de Bibliothèque-Maison pour Tous avait de bonnes chances d'être examiné favorablement au titre de l'appel ECOFAUR du 1^{er} semestre 2013. Le montant attendu de cette subvention est de 100.000 € au maximum, sous réserve d'un autofinancement au moins égal à 20%. Par ailleurs des précisions sont parvenues à la municipalité sur les concours financiers que l'on pouvait attendre d'une part du Conseil général, d'autre part du Groupe la Poste, pour ce qui concerne le projet de bibliothèque MPT. L'apport du Groupe La Poste étant moins élevé que prévu et celui du Conseil général plus élevé, il en résulte une modification du plan de financement (part de l'autofinancement diminuant de 40.6 à 21.1 %). Il est confirmé que les financements du Conseil général et du groupe la Poste sont attribués, que celui de la DRAC est acquis – dossier à présenter avant le 30 avril 2013 – et que le financement ECOFAUR fait l'objet de la constitution d'un dossier pour lequel une réunion de la Commission du Patrimoine, élargie aux membres intéressés du Conseil, est prévue le vendredi 8 février à 10 heures avec M. Tommy-Martin. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte par six voix pour et trois voix contre le plan de financement révisé reproduit dans le tableau ci-dessous.

PROJET BIBLIOTHÈQUE MAISON POUR TOUS - PLAN DE FINANCEMENT REVISE

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Démolition	20 000	DRAC, 30% travaux	82 000
Construction	240 000	CG29, équipement de proximité, 10%	28 500
Lots techniques	45 000	CG29, Programme bibliothèques 30%	90 000
Mobilier & Équipements	35 000	CG29, Informatisation 75% (plafond)	3 500
Études & Honoraires	52 000	CG29 Fonds documentaire 50%	18 000
		Groupe La Poste (forfait)	2 400
		ECOFAUR	100 000
Provisions pour imprévus (5%)	19 000	Autofinancement (21%)	86 600
<i>TOTAL HT</i>	<i>411 000</i>	<i>TOTAL HT</i>	<i>411.000</i>

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT